

Trois candidates pour une élection

Mardi soir, il a surtout été question du scrutin des 17 et 24 novembre.



Jean-Louis Clémenceau (au centre) synthétise les préconisations liées à l'approbation du Scot. (photo é. L.)

L'observateur de la vie politique sadiracaise l'aura remarqué ce mardi soir lors du dernier Conseil municipal. Les grandes manœuvres ont débuté, tellement les lignes bougent, tant la parole se libère, les ambitions se dévoilent, les stratégies s'affinent, donnant l'impression d'une assemblée électorale morcelée en trois entités. L'approbation du compte-rendu du 27 septembre ouvre les hostilités. Alain Darmian s'emporte : « Ce compte-rendu est partial, susceptible d'être attaqué en justice. En aucun cas, il ne reflète le point de vue des uns et des autres. Je me réserve le droit de le récuser devant les services de la préfecture. S'il est voté en l'état, je quitte les lieux ». Geneviève Neumann quant à elle déclare « ne pas vouloir participer au vote car la délibération était illégale ». Verdict : 2 contre, 6 abstentions. Geneviève Neumann et Alain Darmian quittent la réunion après douze minutes de présence.

Le projet de Scot

La parole est donnée à Jean-Louis Clémenceau, adjoint à l'urbanisme, au sujet de l'avis sur le projet Scot de l'aire métropolitaine bordelaise. Didactique, l' élu synthétise ce document complexe à la lecture fastidieuse. Détail cocasse quand l'ancien commissaire préconise « des aveux » avant de se reprendre et de suggérer « des vœux ». Un avis favorable est émis avec néanmoins quatre réserves : que le Scot ne soit pas un obstacle au développement de la commune, qu'il mette en exergue les richesses touristiques de Sadirac, qu'il optimise les dessertes et fréquences des transports en commun et qu'il soit en adéquation avec la zone agricole protégée. **L'enquête publique démarrera le 5 novembre.**

Jusqu'au vendredi 8

Concernant les élections partielles des 17 et 24 novembre, l'équipe sortante présentera trois candidates : Aurélie Brochard, Florence Fournier et Christel Thévin. Bruno Fontaine demande « si d'autres candidatures ont été déposées ? », ce à quoi Alain Stival répond « pas à ce jour même si la date limite des inscriptions court jusqu'au 8 novembre ». Christian Dubourdieu, pour sa part, s'interroge « sur la prise en charge financière des professions de foi et de la propagande (sic) » tandis que Mélanie Laffite s'étonne « de ne pas avoir eu connaissance des termes de la profession de foi », devant les propos d'Alain Gomez indiquant que celle-ci est à 80 % identique à celles de la campagne 2008.